

le Juge constitutionnel dans les démocraties contemporaines

Par french_kiss_35, le 06/11/2006 à 11:01

Bon alors voila j'ai une dissertation à faire sur "le juge constitutionnel dans les démocraties contemporaines"

le terme "démocraties contemporaines" me bloque je n'avance a rien dans ma dissert je suis vraiment perdu j'aimerais savoir si vous aviez une idée de plan pour m'aidez a faire ma dissertation!

Merci de votre comprehension et de votre disponibilité!

Par Cynthia, le 06/11/2006 à 11:09


Bonjour

alors déjà, je vois que ce n est pas ton premier message sur le forum, comme tout bon forum, il y a une charte a respecter qui se trouve ici

[url:sfvgxiew]http://juristudiant.com/forum/viewtopic.php?t=11[/url:sfvgxiew]

Tu y apprendra que nous pouvons pas te donner un plan comme cela sortis de nul part C estnecessaire que tu travailles par toi meme deja, et apres nous soumettre tes idées, ton plan ...

Pour bien travailler en constit, sert ton de ton cours deja, ensuite va a la BU chercher des manuels de constit, fait des petites fouilles au niveau du glossaire, pour voir dans quelle section les elements de ton sujet sont traités, voir de quelle manière sont abordés ces themes. Le plus important lorsque tu ne comprends pas un terme de ton sujet, c est d aller dans le lexique juridique Dalloz ou celui de Cornu. Ils sont tres bien et aide beaucoup. Et de plus tu auras besoin de ces definitions dans ton intro pour définir les termes du sujet

Allez bon courage et reviens nous vite  Link not found or type unknown

Par french_kiss_35, le 06/11/2006 à 13:50

en fait je sais pertinemment que je vais devoir parler du controle de constitutionnalité en fait il n'y a aucun soucis pour ce qui est d'une dissert sur le juge constitutionnel mais dans les democraties contemporaine je ne vois pas du tout quoi faire je n'arrive pas meme en

bouquinant a cerner exactement le sujet afin d'en ressortir un bon plan!c'est vraiment le seul devoir que je n'arrive pas du tout a faire

Par **french_kiss_35**, le **06/11/2006 à 15:55**

:(

pourriez vous m'aidez svp! Image not found or type unknown

Par **mathou**, le **06/11/2006 à 15:59**

:wink:

C'est un forum, pas un tchat Image not found or type unknown

Si c'est le terme " démocraties contemporaines " qui te gêne, as-tu essayé de le définir ? Il y a des Etats actuellement qui sont des démocraties : lesquels ? Quelle est la place, le rôle, de leurs juges constitutionnels dans chacune, quelles sont les différences, les similitudes, spécificités ? C'est large, pas seulement sur la France. Si tu regardes bien dans cette section, un sujet similaire a été évoqué.

Par **french_kiss_35**, le **06/11/2006 à 16:19**

merci pour ce que tu me dit!

mais tout les pays ne sont pas des démocraties et ma prof m'a dit de ne jamais faire 1ere partie tel et tel pays en grand titre et 2eme partie tel et tel partie!elle ne veut pas que je les differencies sauf a l'interieur du contenu donc l'enoncé des parties sont très durs a trouvé!

Par **akhela**, le **06/11/2006 à 16:50**

sans doute mais la notion de contrôle de constitutionnalité est assez récente et en développement (certains pays démocratiques n'ont adopté un tel système quye récemment comme la Belgique depuis 1982 ou encore certains pays ne sont des démocratie que depuis peu comme le Portugal, ou sont des pays nouvellement créés comme l'Irlande depuis 1921 ou les ex colonies).

Par **french_kiss_35**, le **07/11/2006 à 11:07**

merci je pensais en fait parler de l'italie l'allemagne la france et l'espagne


Par **french_kiss_35**, le 12/11/2006 à 13:36

ou puis je aussi trouver car dans mon cours je n'ai rien sur "le juge constitutionnel" les juges constitutionnels dans les autres pays?

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 14:25

[quote="french_kiss_35":28ontc3g]ou puis je aussi trouver car dans mon cours je n'ai rien sur "le juge constitutionnel" les juges constitutionnels dans les autres pays?[/quote:28ontc3g]

:roll:

Je réitère mes propos que je t'ai dis plus haut (a croire que je parle dans le vide  sympa)

"[i:28ontc3g]Pour bien travailler en constit, sert toi de ton cours deja, ensuite va a la [b:28ontc3g]BU chercher des manuels de constit[/b:28ontc3g], fait des petites fouilles au niveau du glossaire, pour voir dans quelle section les elements de ton sujet sont traités[/i:28ontc3g], voir de quelle manière sont abordés ces themes. [...]"

edit : d'ailleurs j'en profite pour rajouter, que tout ne t'es pas donné sur un plateau doré dans les cours. A la fac, le travail personnel prime sur le cours, plus tu chercheras partoi même plus tu avanceras dans tes idées, dans l'acquisition des termes, des notions

Bon courage 

Par **Cynthia**, le 12/11/2006 à 14:58

Voici quelques petits éléments sur lesquels il faudrait travailler:

- missions de la justice constitutionnelle (les différents modèle : américain, européen, l'absence de controle de la constitutionnalité dans certains pays)

- l'étendue du role du juge constitutionnel (il est variable selon les pays)
les actes controlés, les missions du juge constitutionnel, le controle et le "bloc de contitutionnalité"

- et puis tu pourrai aborder les idées suivantes : le juge constitutionnel n'aurait-il pas des

pouvoirs exorbitants, et quelle est la légitimité du rôle du juge constitutionnel.

Voilà, nous attendons TES éléments de réponse

;)

Bon courage 

Par **french_kiss_35**, le **12/11/2006** à **19:20**

Merci, mais je lis tout vos messages et aucun ne passe audessus mais la chose est que dans mon cours j'ai tellement de points que je ne sais pas quels sont les plus importants enfin bref sinon je pensais traité surtout de l'eurpe et des etats unis car ce sont les grands modèles et m'appuyer pour les pays de l'europe sur l'affaire madison/makbury pour un arret de la cour supreme des etats unis, ensuite de la presentation de la cour constitutionnelle fédérale allemande tiré des cahiers du conseil consti. puis un texte de pasquale pasquino sur l'origine du controle de constitutionnalité en Italie et enfin un extraits de la constitution espagnole du 6 décembre 1978 avec enfin la constitutionnalisation espagnole (un extrait de texte la aussi)! est ce assez bien pour enrichir mon contenu sur les différents pays?

Par **jeeecy**, le **12/11/2006** à **19:51**

alors deja il te faut savoir quels sont les differents types de juge constitutionnels

ensuite il te faut savoir quel pays a choisi quel type et comment il l'applique

des lors tu sauras de quel pays il faut parler

Par **french_kiss_35**, le **12/11/2006** à **21:52**

donc après des heures et des heures de travail j'arrive a pas grand chose :

I) Les grands modèles de controle de constitutionnalité

A) Le modèle américain de justice constitutionnelle

1) Un controle décentralisé, concret et a posteriori

2) L'autorité relative des décisions

B) Le modèle européen de justice constitutionnelle

1) un controle centralisé, abstrait et a priori

2) l'autorité absolue des décisions

II) Le juge constitutionnel : Saisines et Pouvoirs

bon alors en fait j'aimerais savoir ce que vous pensez de mon plan ce que je dois changer ajouter dans le grand II j'avoue j'ai tellement de chose (saisine par les citoyens par juridiction et par autorités) que si je met tout sa fera beaucoup trop donc si vous pouviez m'aider ce serait gentil!

Par **french_kiss_35**, le 12/11/2006 à 21:55

aussi j'ai oublié de précisé que dans mon grand II je voulais parler des pouvoirs du juge comme ceci :

Theorie positiviste et realiste

mais le seul probleme c'est que dans cette deuxieme partie dans ces 2 theories je ne sais pas si je peux le mettre dans le sens ou il ne parle pas des autres democraties c'est une généralités!

Par **Geo@**, le 13/11/2006 à 00:21

J'ai la meme dissert a faire, j'ai déduit a quelque point près la meme première partie, donc la première des deux grandes idées. Mais quand j'arrive a ma deuxième partie je n'arrive pas a me décider sur la direction a prendre:

_ soit, le juge constitutionnel seulement interprète, ou le juge constitutionnel interprète et a la fois acteur dans l'évolution du droit...

quelqu'un peut-il m'aiguiller?

Par **french_kiss_35**, le 13/11/2006 à 07:27

en fait moi j'ai pensé à faire la comparaison entre deux "doctrine" si je peux appeller ca comme ca et je par contre dans moncours il est bien noté que selon les positiviste il n'est que bouche de la loi et selon les realiste il est interprete et participe a l'evolution du doit et "creer" en quelque sorte la norme constitutionnel!

mais en tout cas cette dissert etzit très très difficile

Par **Geo@**, le 13/11/2006 à 12:49

ce qui en fait un acteur positif parce qu'il interprète la loi et la constitution, ainsi qu'un acteur négatif parce qu'il censure. ce qui m'amène à dans une première partie:

- 1) comparaison européenne, américaine
- 2) les systèmes mixtes, surtout allemande, italienne et espagnole

Et dans une deuxième partie, savoir si il a le même pouvoir dans toutes les démocraties contemporaines:

- 1) diversifier de ses compétences (les divers normes qu'il contrôle...)
- 2) et l'autorité de ses décisions (erga omnes, relative mais règle du précédent...)

Par **french_kiss_35**, le **13/11/2006** à **13:25**

ba moi j'ai eu mon td ce matin elle m'a dit qu'il était très réfléchi et très complet

j'ai fait :

I) les grands modèles de contrôle de constitutionnalité

A) le modèle américain de justice constitutionnelle

- 1) un contrôle décentralisé concret et a posteriori
- 2) l'autorité relative des décisions

B) le modèle européen de justice constitutionnelle

- 1) un contrôle centralisé abstrait et a priori
- 2) l'autorité absolue des décisions

II) Saisines pouvoirs et compétences du juge constitutionnel

A) Trois saisines non automatiques

- 1) la saisine par le citoyen
- 2) la saisine par les juridictions ordinaires
- 3) la saisine par les autorités politiques

B) Pouvoirs et compétences du juge constitutionnel

1) 2 grandes théories relatives à l'interprétation du texte constitutionnel faite par le juge

- a) théorie positiviste
- b) théorie réaliste

2) compétences du juge constitutionnel

- a) en Amérique
- b) en Europe

Par **jeeecy**, le **13/11/2006** à **13:40**

;)

bravo alors Image not found or type unknown

Par **french_kiss_35**, le **13/11/2006** à **14:57**

:wink:

en tout cas merci de votre aide!!! Image not found or type unknown